

Salles-la-Source

Ranimons la cascade : assemblée générale pleine d'émotion

■ **L'assemblée générale** de l'association Ranimons la cascade s'est tenue récemment. À la suite des interventions des membres du conseil d'administration, élus et sympathisants ont tous fait un éloge unanime sur le travail accompli durant l'année écoulée. Cependant la mobilisation reste de mise car les décisions finales ne sont pas encore prises. Il faut augmenter la pression pour faire céder le barrage préfectoral. C'est pour cela que deux motions ont été présentées et votées à l'unanimité.

Demande d'enquête administrative indépendante

«Depuis bientôt trois ans, sans relâche, notre association Ranimons la cascade! s'emploie à démêler l'écheveau du dossier de la Société hydroélectrique de la vallée de Salles-la-Source. Aujourd'hui notre conviction est solidement établie : aucun argument tant technique que juridique, économique, énergétique ou de simple bon sens ne saurait



justifier la mainmise de cette société sur la cascade de Salles-la-Source, et son pillage du site. Graves et multiples irrégularités, secret et dissimulation, refus de réponse et absence de prise en compte par l'État de nos légitimes interrogations, notamment sur la sécurité, tolérance d'invéraisemblances comptables : un tel déni autant de la loi que de la démocratie et de l'intérêt local ne saurait s'expliquer autrement que par l'intervention d'un décideur au plus haut niveau de l'un ou l'autre des services ministériels ou administratifs... C'est pourquoi nous demandons solennellement à M. le Premier

Ministre, l'ouverture d'une enquête indépendante destinée à déterminer les responsabilités exactes dans cet invraisemblable imbroglio administratif... »

Demande au maire de Salles-la-Source

«Réunis ce jour, en assemblée générale, les adhérents de «Ranimons la cascade» demandent au maire et au conseil municipal de prendre toutes les mesures en leur pouvoir pour faire cesser tout de suite l'exploitation de la chute par la Société Hydroélectrique. Celle-ci spolie les administrés d'une de leur principale richesse, la Grande Cascade, symbole emblématique de Sal-

les-la-Source. Le pillage dont son eau est l'objet empêche la collectivité de faire de ce site exceptionnel le très important levier de développement local qu'il doit devenir.

L'exploitant multiplie les procès contre la commune dans le seul but de ne pas s'acquitter des redevances dues et de gagner du temps. L'installation actuelle, jamais contrôlée dans son intégralité, donne des signes de fatigue qui ont été dénoncés, faisant ainsi courir des risques aux riverains ainsi qu'aux utilisateurs de la voirie communale. Le maire a la possibilité légale de faire cesser ce véritable scandale que nous dénonçons. Sans qu'il soit besoin d'attendre des décisions de justice définitives qui risquent de ne pas intervenir avant plusieurs années, nous lui demandons instamment de prendre la toute première mesure de sauvegarde en son pouvoir : la suppression de l'autorisation d'occupation du domaine public pour la conduite forcée.»